

ACTION URGENTE

UN MILITANT BRÉSILIEN DOIT ÊTRE PROTÉGÉ DE TOUTE URGENCE

Merci à tous pour les lettres que vous avez envoyées en faveur du militant brésilien Josilmar Macário dos Santos. Il a été pris en charge par le Programme national en faveur des défenseurs des droits humains. Merci de continuer à faire pression sur les autorités pour qu'elles veillent à ce que sa famille et lui bénéficient d'une protection réelle et concrète.

Josilmar Macário dos Santos a été la cible de coups de feu, et il craint pour sa vie depuis qu'il a reçu des menaces de mort en raison de la campagne qu'il mène afin d'obtenir justice pour son frère, qui aurait été tué par des policiers en avril 2009 à Rio de Janeiro.

Josilmar Macário dos Santos a été pris en charge par le Programme national en faveur des défenseurs des droits humains fin mai, notamment grâce à l'action des membres d'Amnesty International. Cependant, malgré plusieurs requêtes, sa famille et lui ne bénéficient toujours d'aucune forme de protection et ils restent exposés à des menaces.

Josilmar Macário dos Santos, qui est chauffeur de taxi, a dû arrêter de travailler à cause des dangers auxquels il était exposé. Sa famille et lui sont si inquiets qu'ils souffrent de troubles du sommeil. Une ONG locale, le Réseau des communautés et des mouvements contre la violence (*Rede de Comunidades e Movimentos contra a Violência*), a plusieurs fois contacté le Programme national en faveur des défenseurs des droits humains pour lui demander de leur fournir une protection. Cette organisation s'est vu promettre à plusieurs reprises qu'une équipe serait envoyée à Rio de Janeiro, mais rien n'a encore été fait.

Le 2 juillet 2010, Amnesty International a adressé une lettre ouverte à Paulo de Tarso Vannuchi, secrétaire d'État spécial chargé des Droits humains, avec copie au directeur du Programme pour les défenseurs et au Secrétaire d'État brésilien à la Sécurité sociale et aux Droits humains. Dans cette lettre, Amnesty International s'inquiète de voir que la prise en charge de Josilmar Macário dos Santos par le Programme pour les défenseurs n'a été suivie d'aucune mesure concrète. Amnesty International a soutenu la création du Programme national en faveur des défenseurs des droits humains et reconnaît que cette institution joue un rôle essentiel dans le renforcement de la protection accordée à ces personnes, mais elle regrette que son travail soit entravé par le manque de ressources et par une mauvaise coordination avec les autorités au niveau des États. Par le passé, bon nombre de défenseurs des droits humains ont dû attendre longtemps entre le moment où ils ont été pris en charge par le Programme et celui où ils se sont vu accorder une protection, ce qui les a mis inutilement en grand danger.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en portugais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à tenir leurs promesses en accordant immédiatement à Josilmar Macário dos Santos et à sa famille une protection complète, conforme à leurs besoins et à leurs souhaits ;
- priez-les instamment de mener une enquête exhaustive sur les menaces dont Josilmar Macário dos Santos et sa famille ont fait l'objet, et de traduire les responsables présumés en justice ;
- demandez une application plus efficace des mesures prévues par le Programme national en faveur des défenseurs des droits humains.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 16 AOÛT 2010.À :

Secrétaire fédéral aux droits humains
Secretaria Especial de Direitos
Humanos, Exmo. Secretário Especial
Señor Paulo de Tarso Vannuchi
Esplanada dos Ministérios - Bloco "T" -
4º andar,
70064-900 – Brasília/DF, Brésil
Fax : + 55 61 2025-3464
Formule d'appel : Exmo. Señor
Secretário, / Monsieur,

Directeur du Département de défense
des droits humains
Señor Fernando Matos, Subsecretaria
Nacional de Promoção e Defesa de
Direitos Humanos, Esplanada dos
Ministérios, Bloco "T" - 2º andar,
70064-900 – Brasília/DF, Brésil
Fax : 55+ 61 3225-0440
Formule d'appel : Prezado Señor, /
Monsieur,

Copies à :

*A Rede de Comunidades e Movimentos
contra a Violência*
Rua Senador Dantas, 20, sala 1407 –
Centro – Rio de Janeiro
CEP 20031-203 Brésil

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 115/10. Pour de plus amples informations :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR19/006/2010/fr>

Action complémentaire sur l'AU 115/10, AMR 19/009/2010, 5 juillet 2010

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

